

# L'AGEFI

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

Chômage en France  
L'échec semble  
consommé pour  
le gouvernement



ram-ai.com



JA-PP/JOURNAL — CASE POSTALE 5031 — CH-1002 LAUSANNE

<b>SMI</b> 8968.25	<b>DOW JONES</b> 17813.39
8985	17870
8970	17840
8955	17810
8940	17780
<b>+0.38%</b>	<b>Clos hier</b>

PREMIER FINTECH DAY HIER À GENÈVE  
**L'avenir sera bien plus collaboratif**

PAGE 4

LA BANQUE REYL S'IMPLANTE À DUBAI  
**Avec un modèle bien diversifié**

PAGE 3

PERSPECTIVES LOMBARD ODIER À LAUSANNE  
**La Suisse ne risque pas d'accident**

PAGE 6

BERNE INVOQUE À SON TOUR LE FRANC  
**En route vers la cure d'austérité**

PAGE 8

SAAB SIGNE AVEC RUAG POUR LE GRIPEN  
**Le contrat de plus de 80 millions**

PAGE 4

AIRBNB (LOCATION ENTRE PARTICULIERS)  
**Un million de nuitées en Suisse**

PAGE 6

JUSTICE ET ADMINISTRATEURS DE SWISSAIR  
**Affaire définitivement classée**

PAGE 4

APPLE ACQUIERT UNE START-UP EN SUISSE  
**Active dans le dernier Star Wars**

PAGE 24

## Dialogue interculturel entre Suisse et Chine



**LUCIA FESSELET-COMINA.** Le Sino-Swiss Women Forum qui s'est tenu hier à Genève résulte d'une passion pour la Chine. La plateforme vise à renforcer le leadership féminin et le dialogue interculturel. Elle se tiendra chaque année, alternativement en Suisse et en Chine. **PAGE 8**

# La nouvelle plainte américaine contre les deux grandes banques

UBS-CS. L'objectif aurait été d'empêcher aux plateformes l'ouverture du négoce de swaps sur taux d'intérêt.

CHRISTIAN AFFOLTER

Les deux grandes banques suisses UBS et Credit Suisse sont une nouvelle fois accusées dans le cadre d'une plainte collective déposée à la Cour de Manhattan visant plusieurs banques d'investissement. La plainte concerne le négoce de swaps sur taux d'intérêt, instruments permettant de se couvrir contre les risques inhérents à un changement de taux. Pour la deuxième fois après les assurances contre le risque de défaut de crédit (CDS), le fait incriminé dans cette procédure s'ins-

crivant dans la lutte contre les cartels n'est pas la manipulation directe de cours comme pour le Libor ou les devises.

Dix groupes bancaires sont en cause: UBS, Credit Suisse, Goldman Sachs, Bank of America Merrill Lynch (BofAML), JP Morgan, Citigroup, Barclays, BNP Paribas, Deutsche Bank et Royal Bank of Scotland. Les deux plateformes de négoce citées (ICAP, Tradeweb) se seraient entendues pour empêcher la création d'un échange électronique de ces titres permettant à des concurrents d'y accéder.

L'espèce de monopole ainsi maintenu dans un marché fonctionnant de gré à gré leur aurait permis d'engranger des milliards de dollars supplémentaires.

Les plaignants font valoir qu'ils auraient dû payer trop cher pour les instruments de couverture en raison de cet accès limité. Ce marché représente près de 320.000 milliards de dollars selon les dernières statistiques publiées semestriellement par la Banque de règlements internationaux (BRI). Le rôle exact des deux établissements suisses n'est guère précisé. L'intitulé de la plainte indique

toutefois qu'elle vise d'abord BofAML, Goldman Sachs et JP Morgan. Du côté des plateformes, c'est surtout Tradeweb qui semble avoir joué un rôle clé dans la protection du monopole vis-à-vis de négociants de swaps offrant des conditions plus favorables aux investisseurs. Toutes les banques mentionnées dans la plainte à l'exception de BNP Paribas ont eu une part dans l'actionnariat durant la période en question (dès 2007). La majorité étant détenue par Thomson Reuters, qui ne figure toutefois pas dans la plainte. **PAGE 3**

## Marque puissante mise en difficulté

INTERSPORT. La filiale suisse et originelle du groupe sera bientôt décotée. La concurrence s'est passablement durcie.

Actif dans 63 pays à travers plus de 5800 points de vente, le groupe Intersport est numéro un mondial de la distribution d'articles de sport. Le chiffre d'affaires consolidé d'Intersport International Corporation (IIC) progresse globalement. L'entreprise suisse Intersport PSC, cotée sur Swiss Exchange et contrôlée à concurrence de 91,0% par l'investisseur britannique Nicholas Berry, enregistre un chiffre d'affaires en recul. De telle sorte qu'elle ne versera pas de dividende au titre de l'exercice 2014/15 clos le 30 septembre dernier. Le changement structurel dans la branche des com-

merces de sport spécialisés est encore aggravé par la valeur extérieure défavorable du franc. La concurrence des grandes chaînes suisses et étrangères s'est également durcie. Un environnement qui n'existait pas lorsque Intersport Suisse était dirigé dans les années 1980 par l'ancien conseiller fédéral Adolf Ogi, ou dans les années 1990 par Heinz Karrer, l'actuel président d'Economie suisse et du conseil d'administration de Kuoni Holding. Une demande de décotation des actions Intersport PSC, du fait de leur faible liquidité, sera déposée d'ici l'été prochain. Intersport Suisse contrôle 7,7% d'IIC. **PAGE 4**

## Le retour échelonné des investissements

IRAN. Les effets et procédures suite à la levée des sanctions se précisent. Ils ne sont pas favorables à l'Europe.

Dans quelques mois, le marché iranien s'ouvrira à nouveau aux investisseurs étrangers. Avec l'instauration des sanctions mondiales, la position européenne et suisse s'est affaiblie au profit des pays émergents. Tous les Etats devront affronter une vive concurrence pour obtenir des parts de marché intéressantes. D'autant plus que le processus d'ouverture sera compliqué.

De nombreux Etats et institutions internationales ont mis en place leurs propres sanctions. Plusieurs textes se sont superposés depuis la révolution islamique en 1979. Il faudra donc du temps pour lever toutes les sanctions, selon Sé-



**SEBASTIEN HENIN.** Préparatifs compliqués et incertains.

bastien Henin, chef de l'asset management pour le compte du gérant de fonds The National Industry (TNI), à Abu Dhabi. Ou comment l'Iran fera face au phénomène. **PAGE 21**

# Méga-événement sans précédent

COP 21. La barre a délibérément été placée vers le bas. L'objectif étant de conclure une alliance entre un maximum de parties.

OLIVIER FERRARI

Cinquante milliards de tonnes d'équivalent CO2 émises chaque année; 395 parties par million (PPM) de gaz carbonique dans l'atmosphère; 196 interlocuteurs en discussion; 10 jours de négociations; un objectif à 2°C degrés de réchauffement; un risque systémique mondial.

Quelques ordres de grandeur pour tenter de se représenter la complexité de l'exercice à exécuter à l'occasion de la 21e conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC). La rengaine clima-

tique a froissé l'intérêt de plus d'une personne pour cette initiative sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Nous allons vivre ces prochains jours une sorte de paroxysme de la coopération internationale; jamais autant de nations n'auront été assises autour de la table pour décider d'un chemin commun en respect de leur différenciation. Si l'initiative est noble, les inégalités du système international peinent la confiance entre pairs, alors même que ce sentiment est un prérequis de tout dialogue, le plus infime soit-il.

Préalablement à l'ouverture des négociations le 30 novembre,

163 parties ont formellement remis leur contribution prévue déterminée au niveau national (INDC en langage onusien), traçant leur plan d'action climatique de manière volontaire et autodéterminée. Dans l'éventualité de la signature d'un accord

en décembre, de sa subséquente ratification par les États, et de son entrée en vigueur effective en 2020, les parties auront alors jusqu'à 2030 pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés en 2015 au travers des INDC.

SUITE PAGE 9

Classique 5177

BOUTIQUES BREGUET - 40, RUE DU RHÔNE GENÈVE  
BAHNHOFSTRASSE 1 GSTAAD - BAHNHOFSTRASSE 31 ZÜRICH

**LINDEGGER**  
OPTIQUE  
maîtres opticiens

Genève [www.lindegger-optic.ch](http://www.lindegger-optic.ch)



9 771421 948004 5 0048

## L'échec au TF du Contrôle fédéral des finances

**WHISTLEBLOWING.** Le Contrôle fédéral des finances (CDF) échoue à obtenir une décision de principe concernant les données qu'il détient au sujet d'irrégularités signalées par des employés de la Confédération. Le Tribunal fédéral (TF) n'est pas entré en matière sur son recours. En décembre de l'année passée, le Tribunal administratif fédéral (TAF) avait obligé le CDF à annoncer au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence la base de données contenant les informations qui lui parviennent d'employés qui constateraient des irrégularités, des comportements illégaux ou d'autres faits similaires. Cette décision avait été contestée par le Contrôle fédéral des finances. Ce dernier avait été d'accord de se conformer aux recommandations du préposé fédéral pour tout ce qui concerne l'archivage, la conservation et l'effacement des données. Il avait toutefois refusé d'annoncer formellement la base de données non structurées concernant le whistleblowing, expliquant qu'il ne la considère pas comme un fichier devant être annoncé au préposé.

Le CDF avait argumenté que les annonces des lanceurs d'alerte ne sont pas répertoriées de manière systématique et qu'il n'établirait pas de catégories de données personnelles. De plus, l'accès à ces données n'est possible qu'avec des connaissances particulières dont seuls disposent les membres de l'équipe «suspicion». Afin de combattre la corruption, les employés de la Confédération peuvent dénoncer des irrégularités, des comportements illégaux ou autres faits similaires sans que cela soit considéré comme une violation du secret de fonction. Sur cette base et dans le cadre de son activité de surveillance, le préposé avait demandé au CDF de lui annoncer ses fichiers. Le Tribunal administratif fédéral lui avait donné raison. Il avait jugé que les données sont certes anonymisées, mais qu'elles permettent de tirer des conclusions sur les personnes concernées. — (ats)

# Dialogue interculturel Suisse-Chine

**SINO-SWISS WOMEN FORUM.** La plateforme veut notamment renforcer le leadership féminin. Rencontre annuelle tour à tour en Suisse et en Chine.

NICOLETTE DE JONCAIRE

Joli succès pour la première édition du Sino-Swiss Women Forum à Genève hier. Deux cent personnes dont plusieurs délégations chinoises, réunies en présence de Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch, secrétaire d'état et directrice du SECO, de l'ambassadeur de la République Populaire de Chine en Suisse, Xu Jinghu, et de la chancelière de l'Etat de Genève, Anja Wyden Guelpa. Fruit de la volonté et des efforts de sa présidente Lucia Fesselet-Comina et de ses trois vice-présidentes, Isabelle Yang, Yaël Gehring, Géraldine Henchoz, le Sino-Swiss Women Forum est un sommet bilatéral d'une journée visant à réunir les femmes suisses et chinoises afin de tisser des liens économiques, culturels et amicaux, un nouveau pont entre la Chine et la Suisse destiné aux entrepreneurs, aux entreprises, aux organisations politiques, aux institutions financières et à toutes les autres communautés. Il devrait se tenir chaque année alternativement en Suisse et en Chine.

La conférence célébrait les 65 ans de la reconnaissance de la République Populaire de Chine par la Suisse, les quarante ans du traité d'échange bilatéral et la troisième année de l'accord de libre-échange entre les deux pays. Avec des échanges de 30 milliards de francs par an, la Chine est aujourd'hui le troisième partenaire commercial de la Suisse et son premier partenaire en Asie. Exportation suisses de montres, d'or, de produits pharmaceutiques d'une part, importation de machines, de montres et de textiles chinois de l'autre, Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch rappelait à ce propos que la première apparition des montres suisses en Chine remonte à 1822 avec l'ouverture de la maison Bovet Fleurier à Canton.

S'exprimant en français, Xu Jinghu revenait sur les étroites relations entre les deux pays, symbolisées cette année par la visite du Premier Ministre Li Keqiang en janvier (sa deuxième visite en Suisse en moins de deux ans) et par celle de la Vice-Première Ministre du Conseil des Affaires d'Etat Liu Yandong en juin, pour



**XU JINGHU.** L'accord de libre-échange avec la Suisse est le premier en Europe continentale.

la séance d'information sur les villes candidates aux Jeux Olympiques d'hiver de 2022. Elle revenait également sur l'ouverture de la première banque chinoise en Suisse cette année et sur les progrès substantiels de la Suisse comme hub du renminbi ainsi que sur l'escalade de Solar Impulse à Chongqing en avril et sur la grande manifestation des chinois à Berne en août.

Anja Wyden Guelpa rappelait le partenariat institutionnel entre Beijing et Genève signé il y a deux ans, l'étroite relation entre l'Université de Genève et l'Université Renmin de Beijing et les multiples

collaborations culturelles dans les domaines, en particulier, de la mode et de la musique.

Intervenaient ensuite tour à tour, Lin Yi, vice-présidente de la Chinese People's Association for Friendship with Foreign Countries, Huang Han, professeur à la Jiangsu Provincial Administration Institution, également hôte d'une émission de télévision chinoise, Babette Keller-Liechti, fondatrice et présidente de Keller Trading et gagnante du Prix Veuve Cliquot de la Femme d'Affaire 2009, une représentante des délégations chinoises, Pascale Lepu, conservatrice de la collection Cartier et Judy Hou, directrice de l'Institut de Hautes Etudes de Glion. Emouvante, Babette Keller-Liechti évoquait le succès que ses produits avaient obtenu grâce à une longue et étroite collaboration avec une entreprise chinoise. Le Sino-Swiss Women Forum est né de la passion que Lucia Fesselet-Comina éprouve pour la Chine depuis sa jeunesse. Administrative des collections de porcelaines et de meubles chinois de ses grands-parents, elle commence à apprendre le chinois à

l'âge de 15 ans. Elle se rend en Chine dans les années 70 puis fait son premier stage à Pékin en 1981 où elle rencontrera Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch, elle aussi passionnée de Chine. Bien plus tard, elle écrira son mémoire de marketing sur WangFujing, les Champs-Élysées de Pékin. Membre de la section romande de la Société Suisse-Chine dont elle remercie le président Gérald Bérout pour son appui, elle estimait que les réceptions faites aux délégations chinoises n'étaient pas à la hauteur. Grâce à l'appui de ses vice-présidentes et de son comité exécutif, composé de Lei Wang et d'Aline Ballaman, elle a réussi à créer une nouvelle plateforme propre à renforcer le leadership féminin et le dialogue interculturel. ■

LA CHINE EST AUJOURD'HUI LE TROISIÈME PARTENAIRE COMMERCIAL DE LA SUISSE ET SON PREMIER PARTENAIRE EN ASIE. AVEC DES ÉCHANGES DE 30 MILLIARDS DE FRANCS PAR AN.

## La mise en consultation du nouveau programme fédéral d'austérité

Les dépenses devraient fondre presque partout par rapport au plan financier du 1<sup>er</sup> juillet.

La Confédération devrait réduire ses dépenses d'environ un milliard de francs annuellement de 2017 à 2019. Le Conseil fédéral a mis en consultation ce programme de stabilisation décidé au vu des prévisions de croissance à la baisse après l'abolition du cours plancher.

Après la suppression du cours plancher du franc face à l'euro et le ralentissement de la croissance économique, le gouvernement a déjà resserré les cordons de la bourse d'un milliard dans le budget 2016. Il veut continuer dans cette voie et a proposé mercredi

25 mesures pour y parvenir dans le programme de stabilisation de 2017-2019.

Les dépenses devraient fondre presque partout par rapport au plan financier du 1<sup>er</sup> juillet. L'idée est d'économiser 784,2 millions de francs en 2017, 978,3 millions en 2018, puis 1,03 milliard en 2019.

La coopération internationale voit ses dépenses rognées de 143 millions en 2017, 200 millions en 2018 et 243 millions en 2019. La Suisse ne pourra ainsi consacrer que 0,48% de son revenu national brut à l'aide au développe-

ment, soit moins que le 0,5% exigé par le Parlement. Certains programmes devront être reportés.

Pour la formation et la recherche, il faudra compter avec des allègements de 152 millions de francs en 2017, 189 millions en 2018 et 214 millions en 2019. Le Conseil fédéral exposera ses priorités au printemps et dira quelles mesures devront être différées. Même après la réduction, les dépenses continueront de croître en moyenne annuelle de 2,2%.

L'administration devra réduire ses ambitions de maximum 121 millions en 2019. Le personnel sera particulièrement touché: les charges correspondantes devront être allégées d'au moins 45 millions par an, surtout au Département des finances. L'Administration des douanes supprimera 53 postes.

L'armée contribuera aux efforts de manière dégressive. Grâce surtout à une diminution de ses charges d'exploitation, elle devrait dépenser 131 millions de moins que prévu en 2017, puis 81 millions et 31 millions de moins en 2019. Les charges d'armement resteront intactes afin d'assurer le renouvellement strictement nécessaire du matériel. Côté routes, la plus grande économie sera réalisée en 2017 avec un report unique de l'apport au fonds d'infrastructure de 65,2 millions, mais les contributions aux routes nationales pourront être entièrement versées dans les délais. Berne alimentera moins le fonds d'infrastructure ferroviaire, privant le rail de 53, puis 84 et enfin 93 millions en 2019. — (ats)

## Les autorités obligées de rendre des comptes

**DÉMOCRATIE.** Echange de vues à Berne entre Didier Burkhalter et 150 experts suisses et étrangers.

La démocratie ne peut fonctionner sans que les autorités de l'Etat soient soumises à l'obligation de rendre des comptes, a affirmé hier Didier Burkhalter. Le conseiller fédéral participait à Berne à un congrès sur la démocratie.

Plus de 150 experts suisses et étrangers, issus des milieux politique, scientifique et économique et représentants de la société civile et des médias se sont réunis pour deux jours. Ils sont invités par l'Institut pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), présidé cette année par la Suisse. Selon un communiqué du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), ces experts se sont penchés sur l'importance de l'obligation de rendre des comptes ainsi que sur sa mise en oeuvre concrète dans les Etats démocratiques. Ils ont également analysé leur propre rôle ainsi que les interactions entre différents acteurs.

M. Burkhalter a rappelé à cette occasion que cette obligation de rendre des comptes est centrale dans le cadre du développement durable: «Pour être durable, le dé-

veloppement doit être bénéfique partout et pour tous, sans distinction ni discrimination».

A l'issue de son discours, le chef du DFAE s'est entretenu avec le vice-secrétaire général de l'ONU Jan Eliasson. Il a également reçu le ministre mongol des Affaires étrangères Lundeg Purevsuren pour une visite de travail.

Pour Manuel Sager, directeur de la Direction du développement et de la coopération (DDC), ce forum est principalement conçu comme plateforme pour l'échange d'expériences concrètes. Pour lui également, l'obligation de rendre des comptes est un élément central de la mise en oeuvre de l'Agenda 2030 pour un développement durable au niveau mondial, adopté récemment par les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de l'ONU.

Fondée en 1995 et sise à Stockholm, l'IDEA a le statut d'observateur auprès de l'ONU et compte 28 Etats membres. La Suisse y a adhéré en 2006. L'année prochaine, la présidence sera assurée par la Mongolie. — (ats)

### L'Agefi Partenaire

## THE SHOREX WEALTH MANAGEMENT FORUM

**GENEVA**

12:34 PM

2 December 2015 - Grand Hotel Kempinski Geneva

14th edition of the Wealth Management Forum

Join our discussions on:

- Compliance and Regulations in Today's Financial Market
- Family Office Global Trends
- Succession Planning Issues for International HNWI
- Relocation & Economic Citizenship: Monaco, Malta, Cyprus, Luxembourg, St Kitts & Nevis
- Investing in Global Equities, Latin America, Resources

The Best Networking Event for Financial Intermediaries in Switzerland register on [www.shorexgeneva.com](http://www.shorexgeneva.com)

or contact: [ilona@shorex.com](mailto:ilona@shorex.com) +44 20 7482 8123 [www.shorexgeneva.com](http://www.shorexgeneva.com)

### CULTURE: dépenses publiques et privées peu élevées

Les subventions publiques tout comme les dépenses des ménages privés pour la culture sont assez constantes – et peu élevées –, selon les dernières statistiques. Le secteur public y a consacré en 2013 1,7% de son budget, tandis que les privés y ont réservé 4,3% de leurs dépenses de consommation totales. En 2013, la Confédération, les cantons et les communes ont soutenu la culture avec 337 francs par habitant, soit au total 2,7 milliards de francs, à peu près la même chose que l'année précédente. Les cantons se sont montrés légèrement moins généreux, contrairement à la Confédération et aux communes. — (ats)